

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

présents : 19
votant : 24
en exercice : 27

L'an deux mille six
le mardi 07 novembre 2006
Le Conseil Municipal de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude PONCET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : lundi 30 octobre 2006.

Présents : Claude PONCET, Maire, Jeannine BARSCZUS, Guy BILLER, Marc PALA, Annie BOUDART, Josiane BOYER, Cédric CARBOU, Xavier CARBOU, Franck GUITOU-MOURGUES, Guy LEPRIOL, Jacques MOURRUT, Marie-Claude MILA, Antoine PASCUAL, Sylvie PAULET, Jacques ROBERT, Claude BIGOU, Georgette BARROT, Didier MILHAU, Laurence VILA

Représentés : Bernard SORBIER, Denise PRADEL, Mersaka TENA, Corinne MANTELET, Emilie HODIESNE

Absents : Eric LAFFON, Guy MALCURAT, Lucie MOLINO.

Monsieur Franck GUITOU-MOURGUES est désigné secrétaire de séance.

En ouverture de la réunion, le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 08 septembre 2006.

C.BIGOU, D.MILHAU, J.MOURRUT, J.ROBERT, M.TENA, L.VILA, s'abstiennent.

I TRAVAUX : Marchés Crèche / Halte-garderie.

Avenants aux lots n° 4, 5 et 16.

C. PONCET propose au conseil d'approuver des avenants aux lots 4, 5 et 16 de la crèche / halte-garderie.

Les nouveaux montants des marchés s'établiraient comme suit :

- Lot 4. Menuiseries extérieures : 26 213,25 € H.T.
- Lot 5. Menuiseries intérieures : 14 989,01 € H.T.
- Lot 16. Mobilier / jeux d'enfants : 22 119,00 € H.T.

Le conseil approuve ces avenants.

C.BIGOU, D.MILHAU, J.MOURRUT, J.ROBERT, M.TENA, L.VILA, s'abstiennent.

II FINANCES PUBLIQUES : Décisions modificatives budget général
M.14 / 2006.

J. BARSCZUS propose au conseil de modifier certaines lignes budgétaires comme suit :

Fonctionnement :

DEPENSES			DEPENSES		
Article	Objet	Montant € T.T.C.	Article	Objet	Montant € T.T.C.
6574/40	Subventions Associations sportives	+ 6 775,00	658/020	Charges diverses	- 23 430,46
6574/83	Subventions Associations Environnement	+ 80,00			
6574/30	Subventions Associations Culturelles	+ 1 776,46			
6574/025	Subventions Associations Multi-objets	+ 14 799,00			
TOTAL		+ 23 430,46			+ 23 430,46

Investissement :

DEPENSES			RECETTES		
Article	Objet	Montant € T.T.C.	Article	Objet	Montant € T.T.C.
2313/64	Travaux crèche	+ 17 833,01	1328/64	Subvention C.A.F./ informatique	+ 7 000,00
2118/822	Acquisition de terrain	+ 73,39	1328/314	Subvention C.N. Cinématographie	+ 21 523,00
2315/831	Curage Aqueduc	+ 20 526,60	1322 /321/205	Subvention travaux médiathèque	+ 9 910,00
TOTAL		+ 38 433,00			+ 38 433,00

Le conseil approuve ces modifications.
C.BIGOU, D.MILHAU, J.MOURRUT, J.ROBERT, M.TENA, L.VILA,
s'abstiennent.

J. ROBERT demande ensuite des précisions sur le versement des subventions et sur la situation financière du Cercle Nautique des Corbières.

C. CARBOU fournit certaines informations sur le C.N.C..

M. PALA justifie la subvention complémentaire attribuée au Syndicat d'Initiative.

III FINANCES PUBLIQUES : Création régie de recettes « Location salles communales ».

J. BARSCZUS propose de créer une régie de recettes « Location Salles Communales » afin d'encaisser la caution et la location demandées.

J. MOURRUT rappelle son opposition au paiement des salles communales.

Il rappelle également le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et les « loupés » relatifs aux régies non conformes. Il s'étonne que ses remarques ne soient prises en compte que deux ans après.

Le conseil approuve la création de la régie sus énoncée à compter du 1^{er} janvier 2007.

C.BIGOU, D.MILHAU, J.MOURRUT, J.ROBERT, M.TENA, L.VILA,
votent contre.

IV PERSONNEL COMMUNAL : Prime fin d'année 2006.

C. PONCET propose de reconduire pour 2006 la prime de fin d'année (P.F.A.) attribuée au personnel communal et d'appliquer une augmentation de 1,8 %.

Le conseil approuve à l'unanimité le nouveau montant de la P.F.A. qui s'établit à 962,12 €.

V INDEMNITES 2006 :

- **Receveur municipal**
- **Contrôleur des impôts.**

C. PONCET propose à l'assemblée d'attribuer les indemnités suivantes :

- Indemnité de conseil au Receveur Municipal :

Le conseil approuve cette proposition.

C.BIGOU, D.MILHAU, J.MOURRUT, J.ROBERT, M.TENA, L.VILA,
votent contre.

- Frais de déplacement du Contrôleur des Impôts :

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

VI TRAVAUX : Réhabilitation réseau assainissement :

- **Secteur « Doubaye » : Approbation D.C.E. et procédure marché public.**
- **Avenue Général De Gaulle : Demande de subvention.**

J. BARSCZUS rappelle le programme de réhabilitation du réseau d'assainissement en cours et indique qu'il convient de poursuivre les travaux et notamment dans le secteur de la Doubaye, ainsi que l'avenue Général De Gaulle.

D. MILHAU demande des précisions sur la technique employée et sur la maîtrise d'œuvre.

C. PONCET répond que la D.D.E. assure la maîtrise d'œuvre et donne son avis sur la technique du chemisage.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour ces travaux.

VII CRECHE / HALTE-GARDERIE :

- **Règlement intérieur.**

C. PONCET présente le projet de règlement intérieur relatif à la crèche / halte-garderie.

J. ROBERT demande des précisions sur le nombre d'agents titulaire du C.A.P. « Petite Enfance ».

C. PONCET précise que quatre employées sont titulaires de ce diplôme.

Le conseil approuve à l'unanimité le règlement intérieur.

VIII CONVENTION COMMUNE / BILLARD-CLUB.

C. PONCET propose à l'assemblée de passer une convention avec le club de billard pour faire rentrer dans le patrimoine communal tout le matériel de ce club.

En contrepartie de cette cession, la commune assurerait les éventuelles grosses réparations à effectuer dans l'avenir, et s'engage à conserver ce matériel.

Le conseil approuve à l'unanimité cette convention.

IX FINANCES PUBLIQUES : Information emprunt M.14/M.49/2006.

C. PONCET informe l'assemblée que suite à la délégation du conseil en date du 13 avril 2006, un emprunt de 500 000 € a été réalisé, pour le budget général, auprès de DEXIA-C.L.F..

Il indique les principales caractéristiques de cet emprunt.

J. BARSCZUS rappelle au conseil qu'un montant maximum d'emprunt de 1 200 000 € a été prévu au budget primitif M.49 / 2006. Elle présente les orientations qui vont guider le choix du ou des emprunts.

D. MILHAU demande des précisions sur l'augmentation prévisible du prix du m³ d'eau.

C. PONCET répond qu'il y aura une légère augmentation.

J. MOURRUT demande des informations sur la participation de la C.G.E. et s'interroge sur les modalités de remboursement d'emprunt.

J. BARSCZUS indique que ces informations seront fournies ultérieurement.

D. MILHAU demande une étude prospective sur le prix de l'eau.

J. BARSCZUS intervient ensuite sur les dépenses réelles liées à la mise en place de la « Calandreta ».

X INTEMPERIES NOVEMBRE 2005 : Subvention « Cellule de Reconstruction ».

C. PONCET indique qu'il convient de présenter une nouvelle demande de soutien financier pour les réparations de la voirie communale suite aux intempéries de novembre 2005.

La demande devra être adressée auprès de la « Cellule de Reconstruction » chargée de répartir les crédits de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Le conseil approuve à l'unanimité le dépôt de cette demande pour un montant de travaux estimé à 78 663,31 € T.T.C..

XI INTERCOMMUNALITE : Informations sur les structures intercommunales.

J. BARSCZUS transmet à l'assemblée des informations relatives aux structures intercommunales suivantes :

▪ Syndicat « Berre et Rieu » :

Après une réunion en Mairie avec les viticulteurs de Portel et Sigean, une réunion sur site avec le Préfet, le Sous-Préfet et le Président du Conseil Général, et de multiples réunions de travail, le bon sens a enfin prévalu. Les travaux d'enrochement de la berge de la Berre, au niveau du hameau du Lac et de la Réserve Africaine ont débuté le 23 octobre dernier. Cette protection peut s'avérer efficace pour des crues « décennales ».

Sur demande de la mairie, des sondages vont être réalisés pour tester la solidité et l'état de la digue de l'Espina. Le début de cette expertise est fixé au 14 novembre prochain.

▪ Syndicat de Gestion du Collège :

Les conventions entre ce syndicat et la commune ont été reconduites pour 2006.

Cependant, il faut noter que le Maire de Roquefort des Corbières a sollicité la dissolution du syndicat, ou le retrait de sa commune. De plus, le Maire de Portel des Corbières a également sollicité la dissolution du syndicat.

Si cette dissolution intervenait, les prestations communales devraient être revues.

▪ S.V.I.R.N. :

Ce syndicat n'existe que pour apurer les dettes passées. Le problème des dépenses liées au personnel reste entier, d'autant plus que la mise à disposition d'un agent n'est toujours pas possible.

Pour 2006, la participation s'élève à 2 € / habitant.

▪ S.Y.C.O.T. :

Ce syndicat, auquel la commune a adhéré par l'intermédiaire de la C.C.C.M., a terminé la phase des études et le S.C.O.T. a été soumis à enquête publique.

La contribution versée par la C.C.C.M. s'élève à 2,08 € / habitant.
(Pour plus de détail : www.sycot.fr)

▪ Syndicat Alimentation Eau Potable du Littoral Sud Audois :

La cotisation à ce syndicat est de 0,90 € / habitant, soit 5 265,90 €.

Un réservoir d'eau potable est en projet sur la commune de Port-La-Nouvelle et des travaux de sécurisation du réseau d'eau potable de Sigean sont projetés pour un montant de 80 000 €.

• D. MILHAU demande des précisions sur le coût des travaux réalisés par le syndicat Berre et Rieu et pris en charge par la collectivité.

J. BARSCZUS rappelle que ces travaux avaient été entrepris par la Réserve Africaine et ont été stoppés par le Préfet.

AFFAIRES DIVERSES

- J. MOURRUT souhaite revenir sur l'attribution du fermage de la vigne de Caussagues à monsieur PALA. Il indique que monsieur CATHALA, viticulteur, aurait été intéressé par ce fermage mais n'était pas informé. M. PALA répond que la commune a diffusé par écrit l'information auprès de la Cave Coopérative et que personne n'a présenté sa candidature.

Fin de la séance à 20H00.